

2ème année de Master - Mention « Droit de la santé »
Enseignements et contrôle des connaissances : 2024-2025 à 2027-2028

Version du 20/11/2023

		Volume horaire de l'année (h) :					236,00	
Premier semestre		Volume horaire du semestre :			117,00 h	ECTS :		30
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée	
UE obligatoires								
UE 1.1			60	80	10	Oral	20min	
▫ Droit des personnes vulnérables		27,00						
▫ Droit international de la santé		10,00						
▫ Droit pénal de la santé		10,00						
UE 1.2 : Santé publique		30,00		120	10	Ecrit	1h	
UE 1.3 : Enseignement pratique du droit de la santé (2 options au choix)		20,00	30	30	6			
<u>Option 1</u> : recherche action								
<u>Option 2</u> : information juridique								
Veille juridique		10 (non financées, en autonomie)						
UE 1.4 : Langues (Anglais ou Espagnol)								
		20,00	40		4			
	Anglais							
	Espagnol							
UE formation continue*								
UE 1.2.1 Actualisation des connaissances			5CTV9CUM	15,00	10			1
UE 1.2.2 Méthodologie	5CTV9TUM	10,00			10			1
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre								
Total du semestre sur		360	Capitalisation du semestre à partir de			180	points	
Compétences facultatives*								
Stage facultatif				10	1	Rapport de stage		

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre FI :			114,00 h	ECTS :		30
		Volume horaire du semestre alternant :			119,00 h			
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée	
UE obligatoires								
UE 2.1				70	8	Oral	20min	
▫ Moyens d'actions des établissements publics de santé		25,00						
▫ Politiques sanitaires et sociales		5,00						
▫ Gestion des établissements de santé et médico-sociaux		30,00						
UE 2.2 : Chiffrage du dommage corporel		10,00		20	2	Ecrit	1h	
UE 2.3 : Indemnisation des victimes d'accidents médicaux : mise en situation		44,00		80	8	Ecrit	2h	
UE 2.4 : Mémoire ou stage (2 mois minimum)					12	Mémoire		
Suivi et restitution d'expérience (5h par alternant / base10 alternants)	5,00	50,00						
Ateliers de la bioéthique		4 (non financées)						
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre								
Total du semestre sur		170	Capitalisation du semestre à partir de			85	points	
Compétences facultatives*								
Stage facultatif				10	1	Rapport de stage		

* les notes et les résultats de IUE facultatives ne sont pas pris en compte pour l'obtention du diplôme. Ils figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation

** les points bonus peuvent être attribués à l'étudiant qui suit assidûment cette matière tout au long de l'année